

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2017-028

Le Conseil d'administration s'est réuni le 30 mai 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 19 mai 2017 ;

VU le Code de l'éducation ;  
VU les statuts de l'Université ;

**Point de l'ordre du jour : 11ème Partie – P1.1**

**Exposé de la décision :**

La Faculté de droit participe en tant que partenaire à l'université Paris Sorbonne Abu Dhabi – PSUAD – afin de délivrer des enseignements de droits, d'économie et de gestion. L'Université délocalise ses propres diplômes et assure les cours avec ses enseignants. PSUAD reverse 15 % à P4 qui reverse 10 % à P5 pour les frais d'ingénierie pédagogique

Dans ce cadre, il est proposé la création de différentes formations :

- le DU LLM Taxation ;
- le parcours international dans 1ère année de Licence en droit.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve cette délibération.**

<p><b>Nombre de membres constituant le Conseil : 36</b> <b>Quorum : 18</b> <b>Nombre de membres participant à la délibération : 26</b> Abstentions : 0 <b>Votes exprimés :</b> Contre : 0 Pour : 26</p>
---

26 JUIN 2017

Fait à Paris, le

Le Président

  
Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le : **28 JUIN 2017**  
Transmis au Recteur le :

**28 JUIN 2017**